

Résumé des caractéristiques du produit pour une famille de produits biocides

Nom: CINQ SUR CINQ LOTION

Type(s) de produit: TP19 - Répulsifs et appâts

Numéro de l'autorisation: BE2019-0054-00-00

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: BE-0013182-0000

Table des matières

Partie 1. - Premier niveau d'information	1
1. Informations administratives	1
2. Composition et formulation de la famille de produits	2
Partie 2. - Deuxième niveau d'information - méta-RCP	2
1. Informations administratives sur le méta-RCP - Meta-SPC 1 - CINQ SUR CINQ FAMILLE	2
2. Composition du méta-RCP	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	3
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	4
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	7
6. Autres informations	8
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	8
1. Informations administratives sur le méta-RCP - Meta-SPC 2 - CINQ SUR CINQ ZONES TEMPEREES	9
2. Composition du méta-RCP	9
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	10
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	10
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	13
6. Autres informations	14
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	14
1. Informations administratives sur le méta-RCP - Meta-SPC 3 - CINQ SUR CINQ TROPIC	16
2. Composition du méta-RCP	16
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	17
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	17
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	19
6. Autres informations	20
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	20

Partie 1. - Premier niveau d'information

1. Informations administratives

1.1. Nom

CINQ SUR CINQ LOTION

1.2. Type(s) de produit

TP19 - Répulsifs et appâts

1.3. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation

Nom	Laboratoire Chauvin
Adresse	416 rue Samuel Morse CS 99535 34961 Montpellier Cedex 2 France

Numéro de l'autorisation

BE2019-0054-00-00

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3

BE-0013182-0000

Date de l'autorisation

23/07/2019

Date d'expiration de l'autorisation

22/07/2029

1.4. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant

Fabrication chimique ardéchoise

Adresse du fabricant

Les iles ferays 07300 Tournon cedex France

Emplacement des sites de fabrication

Les iles ferays 07300 Tournon cedex France

1.5. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active

1320 - Éthyl butylacetylaminopropionate

Nom du fabricant

Merck KGaA

Adresse du fabricant

Frankfurter Strasse 250 64293 Darmstadt Allemagne

Emplacement des sites de fabrication

Merck S.L.U. Poligono Merck 08100 Mollet del Valles Espagne

2. Composition et formulation de la famille de produits

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition de la famille

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Éthyl butylacetylaminopropionate		Substance active	52304-36-6	257-835-0	20 - 35

2.2. Type(s) de formulation

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

Partie 2. - Deuxième niveau d'information - méta-RCP

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

Meta-SPC 1 - CINQ SUR CINQ FAMILLE

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-1

1.3 Type(s) de produit

TP19 - Répulsifs et appâts

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Éthyl butylacetylaminopropiona te		Substance active	52304-36-6	257-835-0	20 - 20

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Liquide et vapeurs inflammables.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Contient 2-hexyl-3-phenyl-2- propenal (trans & cis), benzyl 2-hydroxybenzoate. Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Se laver ... soigneusement après manipulation.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Répulsifs contre les moustiques

Type de produit	TP19 - Répulsifs et appâts
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Produit répulsif contre les insectes
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Aedes spp. Nom commun: - Stade de développement: Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs) Nom scientifique: Culex spp. Nom commun: - Stade de développement: Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs)
Domaine d'utilisation	Extérieur Autre Application cutanée Utiliser à l'intérieur uniquement dans des zones bien ventilées et à l'extérieur.
Méthode(s) d'application	Pulvérisation - Pulvérisation sur la peau
Taux et fréquences d'application	Appliquer avec modération afin de recouvrir uniformément les parties non couvertes du visage, mains, bras, jambes et pieds. - Prêt à l'emploi - Durée de protection: 5 heures en conditions tempérées L'application peut être renouvelée si nécessaire (si réduction notable de la répulsion). Lors du renouvellement de l'application, respecter le nombre d'application maximum permis par jour: trois fois pour les adultes, deux fois pour les enfants à partir de 2 ans et une fois pour les enfants âgé de moins de 2 ans.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille 100 mL en HDPE avec un tube plongeur à l'intérieur de la bouteille en PE-LD / PP et un régulateur sur le spray en PE-LD et un capuchon en polypropylène copolymère.

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Ne pas utiliser en conditions tropicales.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir 5.2

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir 5.3

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir 5.4

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir 5.5

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Répulsifs contre les tiques

Type de produit	TP19 - Répulsifs et appâts
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Produit répulsif contre les insectes
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Ixodes ricinus Nom commun: - Stade de développement: Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs) Nom scientifique: Ixodes ricinus Nom commun: - Stade de développement: Nymphes Insectes
Domaine d'utilisation	Extérieur Autre

	<p>Application cutanée Utiliser à l'intérieur uniquement dans des zones bien ventilées et à l'extérieur.</p>
Méthode(s) d'application	<p>Pulvérisation - Pulvérisation sur la peau</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Appliquer avec modération afin de recouvrir uniformément les parties non couvertes du visage, mains, bras, jambes et pieds. - Prêt à l'emploi - Durée de protection de 3 heures en condition tempérée L'application peut être renouvelée si nécessaire (si réduction notable de la répulsion). Lors du renouvellement de l'application, respecter le nombre d'application maximum permis par jour: trois fois pour les adultes, deux fois pour les enfants à partir de 2 ans et une fois pour les enfants âgé de moins de 2 ans.</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<p>Grand public (non professionnel)</p>
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Bouteille avec un spray 100 mL en PEHD et PEBD / PP pour le tube plongeur à l'intérieur de la bouteille et PEBD pour le régulateur sur le spray et un capuchon en PP.</p>

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Ne pas utiliser en conditions tropicales.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir 5.2

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir 5.3

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir 5.4

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir 5.5

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

Utiliser le répulsif en toute sécurité.
Ne pas appliquer sur des coupures, des plaies, la peau fraîchement rasée ou irritée. Ne pas mettre sous ou sur les vêtements.
Usage externe uniquement.
Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.
Retraiter en cas de contact avec l'eau sans dépasser le nombre maximum d'applications recommandé.
La durée de protection est donnée à titre indicatif. Des facteurs environnementaux (température, vent...) peuvent modifier la durée de protection.
Ne pas utiliser avec d'autres produits répulsifs.
En cas d'application d'une protection solaire, attendre au moins 20 min après l'application de la protection solaire pour appliquer le produit CINQ SUR CINQ FAMILLE.

5.2. Mesures de gestion des risques

Ne pas pulvériser directement sur le visage. Pulvériser d'abord sur les mains et appliquer ensuite sur le visage.
Pour les enfants âgés de moins de 12 ans, le produit doit être appliqué par un adulte.
Ne pas appliquer sur les mains des enfants âgés de moins de 12 ans.
Se laver les mains avant toute manipulation d'aliments. Ne pas appliquer directement sur ou à proximité de denrées alimentaires, d'aliments pour animaux ou de boissons, ni sur des surfaces ou des ustensiles susceptibles d'être en contact direct avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux et des boissons. Afin de prévenir la contamination des aliments, évitez le contact entre la peau traitée et les aliments.
Tenir hors de portée des enfants.
Éviter de respirer les vapeurs / aérosols.
Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.
Envisager l'utilisation de protection personnelle anti-vectorielle en combinaison avec un produit répulsif biocide.
Appliquer UNIQUEMENT sur les bras, les jambes, les mains, les pieds et le visage. Ne pas mettre sous les vêtements.
Toujours préférer une protection mécanique (vêtements, moustiquaires). Usage externe uniquement. Utiliser uniquement comme indiqué.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

En cas de contact avec les yeux : rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifiez et retirez toutes les lentilles de contact si c'est facile à faire. Rincer immédiatement à l'eau tiède puis et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
En cas de réaction cutanée, de rougeurs ou de douleurs persistantes après l'application du produit, consulter un médecin.
En cas d'inhalation de fortes concentrations : mettre au repos en position demi-assise ; en cas d'apparition de symptômes, contacter immédiatement le centre antipoison (070 245 245) ou appeler le 112.
En cas de contact avec la bouche : rincer abondamment avec de l'eau. En cas d'apparition de symptômes, contacter immédiatement le centre antipoison (070 245 245) ou appeler le 112.
En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 112. Ne pas faire boire ni vomir.
Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
Ne pas réutiliser le flacon pour un autre usage.
Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations nationales / régionales applicables.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Durée de conservation : 3 ans.

6. Autres informations

Considérant la nécessité de protéger l'humain contre les moustiques et tiques, qui peuvent être vecteurs de maladies, il conviendra de mettre en place une veille relative à la résistance des moustiques des moustiques à la substance active IR3535, et de fournir les résultats de ce suivi tous les cinq ans à l'Anses (FR) dans le cadre d'un suivi post-autorisation.
La distribution granulométrique après stockage doit être fournie après autorisation dans un délai de deux ans.

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial

CINQ SUR CINQ FAMILLE

Marché: BE

Cinq sur Cinq Famille

Marché: BE

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

BE-0013182-0001 1-1

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Éthyl butylacetylaminopropiona te		Substance active	52304-36-6	257-835-0	20

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

Meta-SPC 2 - CINQ SUR CINQ ZONES TEMPEREES

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-2

1.3 Type(s) de produit

TP19 - Répulsifs et appâts

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Éthyl butylacetylaminopropiona te		Substance active	52304-36-6	257-835-0	25 - 25

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Liquide et vapeurs inflammables.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Contient 2-hexyl-3-phenyl-2- propenal (trans & cis), benzyl 2- hydroxybenzoate, (R)-p-mentha-1,8-diène, 3,7-dimethyl-6-octen-1- ol (citronello). Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Se laver ... soigneusement après manipulation.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste:Consulter un médecin.

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Répulsifs contre les moustiques

Type de produit

TP19 - Répulsifs et appâts

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Produit répulsif contre les insectes

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Aedes spp.
Nom commun: -
Stade de développement: Adultes|insectes, mammifères (exemple: rongeurs)

Nom scientifique: Culex spp.
Nom commun: -
Stade de développement: Adultes|insectes, mammifères (exemple: rongeurs)

Domaine d'utilisation

Extérieur

Autre

Application cutanée
Utiliser à l'intérieur uniquement dans des zones bien ventilées et à l'extérieur.

Méthode(s) d'application	Pulvérisation - Pulvérisation sur la peau
Taux et fréquences d'application	Appliquer avec modération afin de recouvrir uniformément les parties non couvertes du visage, mains, bras, jambes et pieds. - Prêt à l'emploi - Durée de protection: 5 heures en conditions tempérées L'application peut être renouvelée si nécessaire (si réduction notable de la répulsion). Lors du renouvellement de l'application, respecter le nombre d'application maximum permis par jour: trois fois pour les adultes, deux fois pour les enfants à partir de 2 ans et une fois pour les enfants âgé de moins de 2 ans.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille avec un spray 75 mL en PEHDet PEBD / PP pour le tube plongeur à l'intérieur de la bouteille et PEBD pour le régulateur sur le spray et un capuchon en polypropylène Copolymère. Bouteille avec un spray 100 mL en PEHD et PEBD / PP pour le tube plongeur à l'intérieur de la bouteille et PEBD pour le régulateur sur le spray et un capuchon en PP.

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Ne pas utiliser en conditions tropicales.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir 5.2

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir 5.3

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir 5.4

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir 5.5

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Répulsifs contre les tiques

Type de produit	TP19 - Répulsifs et appâts
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Produit répulsif contre les insectes
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Ixodes ricinus Nom commun: - Stade de développement: Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs) Nom scientifique: Ixodes ricinus Nom commun: - Stade de développement: Nymphes Insectes
Domaine d'utilisation	Extérieur Autre Pulvérisation sur la peau Utiliser à l'intérieur uniquement dans des zones bien ventilées et à l'extérieur.
Méthode(s) d'application	Pulvérisation - Pulvérisation sur la peau
Taux et fréquences d'application	Appliquer avec modération afin de recouvrir uniformément les parties non couvertes du visage, mains (adultes) , bras, jambes et pieds. - Prêt à l'emploi - Durée de protection de 4 heures en conditions tempérées L'application peut être renouvelée si nécessaire (si réduction notable de la répulsion). Lors du renouvellement de l'application, respecter le nombre d'application maximum permis par jour: trois fois pour les adultes, deux fois pour les enfants à partir de 2 ans et une fois pour les enfants âgé de moins de 2 ans.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille avec un spray 75 mL en PEHD et PEBD / PP pour le tube plongeur à l'intérieur de la bouteille et PEBD pour le régulateur sur le spray et un capuchon en PP Copolymère. Bouteille avec un spray 100 mL en PEHD et PEBD / PP pour le tube plongeur à l'intérieur de la bouteille et PEBD pour le régulateur sur le spray et un capuchon en PP.

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Ne pas utiliser en conditions tropicales.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir 5.2

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir 5.3

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir 5.4

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir 5.5

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

Utiliser le répulsif en toute sécurité.
Ne pas appliquer sur des coupures, des plaies, la peau fraîchement rasée ou irritée. Ne pas mettre sous ou sur les vêtements.
Usage externe uniquement.
Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.
Retraiter en cas de contact avec l'eau sans dépasser le nombre maximum d'applications recommandé.
La durée de protection est donnée à titre indicatif. Des facteurs environnementaux (température, vent...) peuvent modifier la durée de protection.
Ne pas utiliser avec d'autres produits répulsifs.
En cas d'application d'une protection solaire, attendre au moins 20 min après l'application de la protection solaire pour appliquer le produit Cinq sur Cinq Zones Tempérées ou Cinq sur Cinq Zones Tempérées nouvelle formule.

5.2. Mesures de gestion des risques

Ne pas pulvériser directement sur le visage. Pulvériser d'abord sur les mains et appliquer ensuite sur le visage.
Pour les enfants âgés de moins de 12 ans, le produit doit être appliqué par un adulte.
Ne pas appliquer sur les mains des enfants âgés de moins de 12 ans.
Se laver les mains avant toute manipulation d'aliments. Ne pas appliquer directement sur ou à proximité de denrées alimentaires, d'aliments pour animaux ou de boissons, ni sur des surfaces ou des ustensiles susceptibles d'être en contact direct avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux et des boissons. Afin de prévenir la contamination des aliments, évitez le contact entre la peau traitée et les aliments.
Tenir hors de portée des enfants.
Éviter de respirer les vapeurs / aérosols.
Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.
Envisager l'utilisation de protection personnelle anti-vectorielle en combinaison avec un produit répulsif biocide.
Appliquer UNIQUEMENT sur les bras, les jambes, les mains, les pieds et le visage. Ne pas mettre sous les vêtements.
Toujours préférer une protection mécanique (vêtements, moustiquaires). Usage externe uniquement. Utiliser uniquement comme indiqué.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

En cas de contact avec les yeux : rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifiez et retirez toutes les lentilles de contact si c'est facile à faire. Rincer immédiatement à l'eau tiède puis et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
En cas de réaction cutanée, de rougeurs ou de douleurs persistantes après l'application du produit, consulter un médecin.
En cas d'inhalation de fortes concentrations : mettre au repos en position demi-assise ; en cas d'apparition de symptômes, contacter immédiatement le centre antipoison (070 245 245) ou appeler le 112.
En cas de contact avec la bouche : rincer abondamment avec de l'eau. En cas d'apparition de symptômes, contacter immédiatement le centre antipoison (070 245 245) ou appeler le 112.
En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 112. Ne pas faire boire ni vomir.
Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égouts, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
Ne pas réutiliser le flacon pour un autre usage.
Éliminer le contenu/réceptacle conformément aux réglementations nationales / régionales applicables.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Durée de conservation : 3 ans.

6. Autres informations

Considérant la nécessité de protéger l'humain contre les moustiques et tiques, qui peuvent être vecteurs de maladies, il conviendra de mettre en place une veille relative à la résistance des moustiques des moustiques à la substance active IR3535, et de fournir les résultats de ce suivi tous les cinq ans à l'Anses (FR) dans le cadre d'un suivi post-autorisation.
La distribution granulométrique après stockage doit être fournie après autorisation dans un délai de deux ans.

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial

CINQ SUR CINQ ZONES TEMPEREES	Marché: BE
Cinq sur Cinq Gematigde zones	Marché: BE
Cinq sur Cinq Gemäßigten Zonen	Marché: BE
Numéro de l'autorisation (Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale) BE-0013182-0002 1-2	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Éthyl butylacetylaminopropiona te		Substance active	52304-36-6	257-835-0	25

Nom commercial

CINQ SUR CINQ ZONES TEMPEREES NOUVELLE FORMULE	Marché: BE
Cinq sur Cinq Gematigde zones NEW	Marché: BE
Cinq sur Cinq Gemäßigten Zonen NEW	Marché: BE
Cinq sur Cinq Zones Tempérées NEW	Marché: BE
Numéro de l'autorisation (Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale) BE-0013182-0003 1-2	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Éthyl butylacetylaminopropiona te		Substance active	52304-36-6	257-835-0	25

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

Meta-SPC 3 - CINQ SUR CINQ TROPIC

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-3

1.3 Type(s) de produit

TP19 - Répulsifs et appâts

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Éthyl butylacetylaminopropiona te		Substance active	52304-36-6	257-835-0	35 - 35

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Liquide et vapeurs inflammables.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Contient 2-hexyl-3-phenyl-2- propenal (trans & cis), benzyl 2- hydroxybenzoate, (R)-p-mentha-1,8-diène, 3,7-dimethyl-6-octen-1- ol (citronello). Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Se laver ... soigneusement après manipulation.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste:Consulter un médecin.

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Répulsifs contre les moustiques

Type de produit

TP19 - Répulsifs et appâts

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Produit répulsif contre les insectes

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Aedes spp.
Nom commun: -
Stade de développement: Adultes|insectes, mammifères (exemple: rongeurs)

Nom scientifique: Culex spp.
Nom commun: -
Stade de développement: Adultes|insectes, mammifères (exemple: rongeurs)

Nom scientifique: Anopheles spp.
Nom commun: -
Stade de développement: Adultes|insectes, mammifères (exemple: rongeurs)

Domaine d'utilisation

Méthode(s) d'application	Extérieur Autre Application cutanée Utiliser à l'intérieur uniquement dans des zones bien ventilées et à l'extérieur.
	Pulvérisation - Pulvérisation sur la peau
Taux et fréquences d'application	Appliquer avec modération afin de recouvrir uniformément les parties non couvertes du visage, mains, bras, jambes et pieds. - Prêt à l'emploi - Durée de protection: 5 heures en conditions tropicales Lors du renouvellement de l'application, respecter le nombre d'application maximum permis par jour: deux fois pour les adultes, une fois pour les enfants à partir de 6 ans. Ne pas appliquer sur les enfants âgés de moins de 6 ans.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille avec un spray 75 mL en PEHD et PEBD / PP pour le tube plongeur à l'intérieur de la bouteille et PEBD pour le régulateur sur le spray et un capuchon en PP. Bouteille avec un spray 100 mL en PEHD et PEBD / PP pour le tube plongeur à l'intérieur de la bouteille et PEBD pour le régulateur sur le spray et un capuchon en PP.

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Répulsif anti-insectes prêt à l'utilisation, utilisé pour protéger l'homme contre les moustiques dans des zones tropicales.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir 5.2

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir 5.3

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir 5.4

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir 5.5

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

Utiliser le répulsif en toute sécurité.
Ne pas appliquer sur des coupures, des plaies, la peau fraîchement rasée ou irritée. Ne pas mettre sous ou sur les vêtements.
Usage externe uniquement.
Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation, et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.
Retraiter en cas de contact avec l'eau sans dépasser le nombre maximum d'applications recommandé.
La durée de protection est donnée à titre indicatif. Des facteurs environnementaux (température, vent...) peuvent modifier la durée de protection.
Ne pas utiliser avec d'autres produits répulsifs.
En cas d'application d'une protection solaire, attendre au moins 20 min après l'application de la protection solaire pour appliquer le produit Cinq sur Cinq Tropic ou Cinq sur Cinq Tropic nouvelle formule.

5.2. Mesures de gestion des risques

Ne pas pulvériser directement sur le visage. Pulvériser d'abord sur les mains et appliquer ensuite sur le visage.
Pour les enfants âgés de moins de 12 ans, le produit doit être appliqué par un adulte.
Ne pas appliquer sur les mains des enfants âgés de moins de 12 ans.
Se laver les mains avant toute manipulation d'aliments. Ne pas appliquer directement sur ou à proximité de denrées alimentaires, d'aliments pour animaux ou de boissons, ni sur des surfaces ou des ustensiles susceptibles d'être en contact direct avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux et des boissons. Afin de prévenir la contamination des aliments, évitez le contact entre la peau traitée et les aliments.
Tenir hors de portée des enfants.
Éviter de respirer les vapeurs / aérosols.
Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.
Envisager l'utilisation de protection personnelle anti-vectorielle en combinaison avec un produit répulsif biocide.
Appliquer UNIQUEMENT sur les bras, les jambes, les mains, les pieds et le visage. Ne pas mettre sous les vêtements.
Toujours préférer une protection mécanique (vêtements, moustiquaires). Usage externe uniquement. Utiliser uniquement comme indiqué.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

En cas de contact avec les yeux : rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifiez et retirez toutes les lentilles de contact si c'est facile à faire. Rincer immédiatement à l'eau tiède puis et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
En cas de réaction cutanée, de rougeurs ou de douleurs persistantes après l'application du produit, consulter un médecin.
En cas d'inhalation de fortes concentrations : mettre au repos en position demi-assise ; en cas d'apparition de symptômes, contacter immédiatement le centre antipoison (070 245 245) ou appeler le 112.
En cas de contact avec la bouche : rincer abondamment avec de l'eau. En cas d'apparition de symptômes, contacter immédiatement le centre antipoison (070 245 245) ou appeler le 112.
En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 112. Ne pas faire boire ni vomir.

Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égiers, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
Ne pas réutiliser le flacon pour un autre usage.
Éliminer le contenu/réceptacle conformément aux réglementations nationales / régionales applicables.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Durée de conservation : 3 ans.

6. Autres informations

Considérant la nécessité de protéger l'humain contre les moustiques et tiques, qui peuvent être vecteurs de maladies, il conviendra de mettre en place une veille relative à la résistance des moustiques des moustiques à la substance active IR3535, et de fournir les résultats de ce suivi tous les cinq ans à l'Anses (FR) dans le cadre d'un suivi post-autorisation.
La distribution granulométrique après stockage doit être fournie après autorisation dans un délai de deux ans.

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial	CINQ SUR CINQ TROPIC	Marché: BE
Numéro de l'autorisation <small>(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale)</small>	BE-0013182-0004 1-3	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Éthyl butylacetylaminopropionate		Substance active	52304-36-6	257-835-0	35

Nom commercialCINQ SUR CINQ TROPIC NOUVELLE
FORMULE

Marché: BE

Cinq sur Cinq Tropic NEW

Marché: BE

Numéro de l'autorisation(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

BE-0013182-0005 1-3

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Éthyl butylacetylaminopropiona te		Substance active	52304-36-6	257-835-0	35
